

Bulletin municipal de la commune d'Arthès – 2<sup>e</sup> semestre 2017

## Du nouveau à l'école maternelle !



Classe des moyens « toute belle »



Sol tout neuf à la salle d'activités

Enfin,  
la terre n'est  
pas si basse !



Premières  
initiations au jardin  
pédagogique totalement refait



# QUELQUES ÉVÈNEMENTS EN 2017



Participants à la Journée Nature du deuxième samedi d'avril ! Un joli geste citoyen à la portée de chacun !



les deux équipes foot à la fin du match

Challenge du pont 8 octobre 2017 8<sup>e</sup> édition !  
Le président de l'OMEPS Yannick Bonhomme remet le trophée à Saint-Juéry !



Enfants du primaire chantant la Marseillaise à la cérémonie du 11 novembre 2017



Peloton très étiré sous la pluie fine

## Journée de l'Arthésienne organisée par l'OMEPS



Embarquement à la faveur de l'éclaircie



Il ne reste plus qu'à pagayer !



En haut du grand marronnier, square Gabriel Delmas, le nid de frelons asiatiques est encore visible mais inoffensif après le traitement effectué.



Malgré les difficultés actuelles, notamment le désengagement de l'État à travers les dotations, les incertitudes relatives à la suppression de la taxe d'habitation, le cumul des normes et la complexité des dossiers, nous devons respecter nos engagements et faire aboutir nos projets.

Nous agissons avec détermination, après longues réflexions, avec une ambition collective pour l'avenir et des choix valorisants pour notre commune, compatibles avec nos budgets.

Les travaux de mise en sécurité des deux écoles (interphone, alarmes ...) viennent de se terminer.

Le projet de la future station de traitement d'eau potable pour les collectivités d'Albi, Lescure, Saint-Juéry et Arthès a été présenté à l'ensemble des élus des quatre communes le 26 septembre 2017 et lors du conseil municipal du 20 novembre 2017.

Cette future station sera construite par OTV à ALBI, lieu-dit « Caussels », exploitée en régie et opérationnelle en 2020.

Frondeurs : « Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse » (Alfred de Vigny).

Vous trouverez un article plus précis dédié à cette station d'eau potable dans ce numéro.

Route de Carmaux, les travaux des réseaux secs et humides sont terminés pour la première tranche. Le nouveau transformateur est en place, le tout exécuté avec deux mois d'avance sur le calendrier, ce qui a permis de rétablir la circulation à l'approche des fêtes de fin d'année.

Les travaux de voirie de la première tranche débiteront fin janvier, et nous allons profiter de ce laps de temps pour réaliser des aménagements annexes, afin d'embellir au mieux cette entrée de village.

Toutefois, il faudra rester vigilant avec la vitesse, car le revêtement de la chaussée n'est que provisoire et il risque de se dégrader par des comportements excessifs. C'est toujours une zone de chantier.

Nous vous présentons toutes nos excuses pour toutes ces contraintes et nuisances que nous faisons subir à tous les usagers et surtout les riverains qui sont au cœur de ce chantier.

Nous nous devons aussi d'améliorer le bien vivre ensemble dans notre commune et respecter les règles de circulation et de stationnement. Il est grand temps de renouer avec des valeurs humaines renforcées afin de retrouver une population où chacun donne et chacun reçoit. La collectivité ne peut pas tout résoudre toute seule. Chacun doit accepter de se prendre en charge et participer dans la mesure de ses moyens à l'effort collectif. Cet effort, de bon aloi, guidé par le sens du civisme permettra de résoudre les nombreux désagréments que nous connaissons au quotidien.

Merci à tous, professionnels, bénévoles des associations et des clubs sportifs... qui participez à créer cette qualité de vie.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente en mon nom et au nom du conseil municipal tous les vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2018.

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 26 janvier 2018 à la salle de loisirs « G. ALBINET »

Le Maire  
Pierre DOAT



## Station d'eau potable: un projet nécessaire à la commune

Depuis les années 1950, la commune d'Arthès produit et distribue l'eau potable que les arthésiens consomment au quotidien.

Cette installation a été plusieurs fois adaptée à l'évolution des besoins et des normes en vigueur pour rester parfaitement fonctionnelle. Bientôt 70 années de service pour cette unité, un diagnostic conduit par le cabinet IRH en 2013 indiquait la nécessité de planifier des travaux d'amélioration en particulier au niveau sécuritaire.

Lors du précédent mandat (2008-2014) une étude comparative entre la réhabilitation de la station existante et la construction d'une nouvelle station à Arthès a mis en évidence plusieurs points relatés dans le tableau ci-dessous. En dernière ligne apparaît une 3<sup>e</sup> option : le projet de mutualisation.

<b>Réhabilitation</b> de la station existante	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Durée de vie estimée de 15 ans maxi</li> <li>- Difficultés techniques pour s'adapter aux futures normes</li> <li>- Aucune subvention possible</li> <li>- Montant des travaux : <b>670 000</b> euros HT (<i>estimation 2013</i>)</li> <li>- Travaux à mener sur l'installation en cours de fonctionnement</li> </ul>
<b>Construction</b> d'une nouvelle station de production d'eau potable individualisée à Arthès en parallèle à l'existant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Durée de vie d'environ 50 ans</li> <li>- Aucune subvention possible</li> <li>- Montant à investir très important : <b>2 100 000</b> euros HT (<i>estimation 2013</i>)</li> </ul>
<b>Participation</b> au projet de construction d'une unité de production neuve, mutualisée, répondant aux dernières normes exigées. Montant total pour le projet « clés en main » : <b>20 000 000</b> euros HT ( <i>estimation 2016</i> ) Part d'Arthès 1/20 <sup>e</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approvisionnement assuré pour une durée de 50 années</li> <li>- Dimensionnement en accord avec les besoins futurs</li> <li>- Sécurisation maximale du moyen de production</li> <li>- Adaptabilité aisée du procédé de traitement à toute évolution des normes sanitaires</li> <li>- Part de financement du projet établie au prorata des consommations de chaque partenaire (environ <b>300 000</b> euros HT, subventions déduites, (<i>estimation 2016</i>)).</li> </ul>

Dès lors, au vu des coûts des 3 scénarios, le choix de prendre part à la mutualisation était la solution pleine de bon sens !

Des études très complètes (en 3 phases) ont été menées depuis le début 2014 pour connaître en détail les moyens actuels de production d'eau potable de chacune des 4 communes participantes, Albi, Arthès, Lescure et Saint-Juéry, les besoins en consommation actuels ainsi que les besoins estimés à l'horizon 2062. La présentation des résultats a eu lieu le 18 juin 2014 lors d'une réunion extraordinaire du conseil municipal. Ainsi, les quatre communes, chacune représentée par 3 élus référents, ont entamé une phase de réflexion pour chercher la meilleure solution de mutualisation.

Les incitations de l'agence de l'eau Adour Garonne (financement de 30% d'une installation neuve) et les subventions de 40 % octroyés par le département aux communes en zone rurale (Arthès en fait partie !) ont conforté le choix assumé en faveur de ce partenariat.

Portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, la récente loi NOTRe (promulguée le 7 août 2015) demande, entre autre, que toutes les communes faisant partie d'un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) transfèrent à leur communauté d'agglomération la compétence EAU au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Un grand pas sera déjà fait en ce sens !

## Station d'eau potable: un projet nécessaire à la commune

D'un commun accord, à l'unanimité, le choix d'un mode de gestion en régie en a été le fil conducteur. Un service public est géré en régie lorsque la collectivité, la commune en l'occurrence, le gère avec ses propres moyens financiers et matériels, en utilisant ses propres agents. Il n'est donc pas ici question d'en confier la gestion à une société privée comme c'est le cas pour d'autres communes.

Ainsi, Arthès distribuera l'eau achetée à l'usine de production commune ; elle sera acheminée par deux voies possibles redondantes (via Lescure et via Saint-Juéry) dans ses réservoirs tampons et dans son « château d'eau du PLO » et elle sera ensuite distribuée aux consommateurs.

Au regard des consommations « cibles » de chaque commune, il a été défini une clé de répartition (pourcentage de participation à la création commune). 5,51% est la part de la commune d'Arthès (1/20<sup>e</sup> environ) puis 10,02% pour Saint-Juéry, 8,45% pour Lescure d'Albigeois et 76,02% pour Albi.

L'équipement construit sera propriété des quatre maîtres d'ouvrage.

En août 2017, la commission d'appel d'offres, après présentation des projets des soumissionnaires aux représentants des 4 communes, a retenu le groupement OTV, filiale de Veolia, pour la réalisation complète de l'ouvrage. OTV est un spécialiste mondialement reconnu de la conception-construction des usines de production d'eau. En effet, le béton des bassins et des réservoirs est si spécifique qu'il sera élaboré sur place !

Un outil de production moderne, parfaitement intégré dans l'environnement, va être construit en lieu et place de l'ancienne piscine de Caussels, tout proche des stations albigeoises actuelles de production d'eau potable. Il sera en service au début 2020. Après une longue période de tests et d'essais, pour vérifier le fonctionnement dans toutes les conditions d'approvisionnement en eau brute (crue très importante du Tarn par exemple), la station pourra fournir de l'eau à chacune des 4 communes.

Ce projet mûri lentement sécurisera la fourniture d'eau potable de notre commune avec un investissement mesuré assuré par un prix de l'eau encadré.



Une vue de synthèse du projet « prise » depuis l'ancien accès à la piscine de Caussels : 400 m<sup>2</sup> de panneaux solaires sur les toits, un bardage réfléchissant la verdure des alentours très arborés, une enceinte totalement surveillée, .....

# EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

## Résumé non exhaustif des décisions prises lors des derniers conseils municipaux :

**Nota :** La totalité des comptes rendus des conseils municipaux peut être consultée en mairie et désormais en ligne, en intégralité, sur le site internet de la mairie.

Pour s'y retrouver :

## **Délibération N° chronologique/deux derniers chiffres de l'année en cours**

### Conseil municipal du 15 mai 2017

**Délibération N° 40/17** Monsieur le Maire expose :

Depuis bientôt 30 ans, la Fédération des Œuvres Laïques du Tarn (FOL 81) – Ligue de l'Enseignement du Tarn, en partenariat avec le Conseil Général et les Communes du Tarn volontaires, permet aux enfants des écoles tarnaises de voir deux spectacles par an parmi les 18 spectacles divers et variés de sa programmation.

C'est bien là une des nombreuses missions d'un service public d'éducation, d'un mouvement d'éducation populaire complémentaire de l'école, d'une collectivité locale de favoriser le contact de tous les enfants avec l'œuvre artistique.

Le 14 mars 2011 (délibération n° 14/11) et le 21 mai 2014 (délibération n° 54/14), la commune d'Arthès avait signé avec la FOL 81 une convention triennale de partenariat. Or, cette convention arrive à échéance le 30 juin 2017. En conséquence, la FOL 81 propose à la Commune la signature d'une nouvelle convention triennale courant du 30 juin 2017 au 30 juin 2020.

Les participations financières par enfant, pour chacune de 3 années sont ainsi modifiées, sachant que la commune ne peut prêter de salle adaptée et ne prend pas en charge le transport.

	<i>Participation 2017/2018</i>	<i>Participation 2018/2019</i>	<i>Participation 2019/2020</i>
<i>Tarif de base (prise en charge du transport par la FOL )</i>	<i>4,90 €</i>	<i>4,95 €</i>	<i>5,00 €</i>

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Délibération N° 44/17**

Après exposé du déroulement de la Journée Nature du 8 avril 2017 organisée par l'OMEPS en partenariat avec les communes de Lescure et Saint-Juéry (nombre de participants, conditions, secteurs parcourus, implantations de panneaux...), Monsieur le maire propose d'aider financièrement cette association pour les frais qu'elle a engagés en lui versant une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € (deux cents euros).

Cette proposition est adoptée à la majorité.

### **Délibération N° 46/17**

Monsieur le maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité d'acquisition des deux parcelles de terrain qui jouxtent l'école maternelle.

L'acquisition des dites parcelles permettrait la constitution d'une réserve foncière destinée à de futurs aménagements.

Ces deux parcelles de terrain ,d'une surface de presque 3000 m<sup>2</sup>, appartiennent aux conjoints BOUYSSOU qui en acceptent la cession au prix définitif et total de 110 000 €.

Monsieur le maire demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir approuver l'acquisition des dits terrains, de l'autoriser à engager la procédure d'acquisition et à mener toutes démarches nécessaires à la conclusion de cette acquisition et ce, jusqu'à la signature de l'acte authentique.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## Conseil municipal du 5 juillet 2017

### **Délibération N°54 /17**

Monsieur le maire propose de reverser à L'Office Municipal d'Éducation Physique et Sportive d'Arthès (OMEPS) sous la forme d'une subvention exceptionnelle l'équivalent des droits de place perçus par la commune le 2 juillet 2017 à l'occasion du vide-greniers que le dit Office a organisé à l'occasion des fêtes annuelles d'Arthès. Ils se sont élevés à 787,50 €. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Délibération N° 55/17**

Le 29 septembre 2016 les membres de la municipalité d'Arthès ont accepté le principe de participation de la commune aux frais de gestion et d'organisation de l'opération nommée « École et Cinéma ». À cet effet, les membres du conseil municipal ont autorisé M. le maire à signer la convention relative à la mise en œuvre d'une contribution financière aux coûts de gestion et d'organisation de ladite opération.

Le département du Tarn reconduit l'action éducative « École et Cinéma » et les enseignants de cycle 2 et de cycle 3 de la commune d'Arthès souhaitent y participer en l'intégrant dans le projet d'école.

Monsieur le maire invite les membres de l'assemblée délibérante à reconduire sur l'exercice 2017/2018 les termes de la convention relative à la mise en œuvre d'une contribution financière aux coûts de gestion et d'organisation de l'opération « École et Cinéma ». Il précise aussi que tant que les enseignants des cycles scolaires 2 et 3 de la commune d'Arthès s'inscriront dans la démarche éducative « École et Cinéma » les termes de la convention signée le 6 octobre 2016 seront systématiquement reconduits et ne feront l'objet d'un avenant qu'en cas de changements de tarifs.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Délibération N° 56/17**

Pour la prochaine année scolaire 2017/2018, le fournisseur ANSAMBLE augmentera le prix de tous les repas de 0,05€.

Après l'exposé de la proposition de la commission cantine, le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de fixer le prix du repas des enfants qui fréquentent le restaurant scolaire comme suit en fonction du quotient familial à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 (*Rappel QF = Revenu fiscal de référence / 12 mois / nombre de parts*).

Nouveaux tarifs :

QF < 500 : 1,96 € ; QF de 501 à 699 : 2,03 € ; QF de 700 à 899 : 2,45 € ; QF de 900 à 1099 : 3,09 € ; QF > 1100 : 3,11 €

Repas adulte : 3,80 €

Le règlement du restaurant scolaire est modifié en conséquence. Ces modifications sont adoptées à l'unanimité.

### **Délibération N° 58/17**

Monsieur BORIES, 1<sup>er</sup> adjoint, rappelle à l'assemblée les travaux en cours au cimetière (dépositoire refait, columbarium en cours de réalisation, jardin du souvenir, ossuaire). Il y a donc lieu de modifier le règlement actuel afin de prendre en compte les aménagements précités.

Il précise que l'ossuaire, équipement nécessaire, sera construit en prévision de la reprise des concessions abandonnées, et sera installé à la place du columbarium actuel.

Les personnes détenant des urnes seront averties pour le transfert.

Après lecture des principales modifications, le nouveau règlement municipal du cimetière de la commune d'Arthès est validé à l'unanimité.

# EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

## Conseil municipal du 25 septembre 2017

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2016

Monsieur RUIZ présente à l'assemblée le rapport de l'eau et notamment le bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de production et de distribution de l'eau potable en 2016.

Après analyse des données et calculs le rendement du réseau s'élève à 82,2 % pour 2016.

M. le maire rappelle que l'Agence Adour Garonne applique des pénalités si le rendement du réseau est inférieur à 75%.

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Après adoption des termes du document à l'unanimité, le conseil municipal décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération validés sur le site internet [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

### **Délibération N° 68/17**

Suite à un courrier de l'Agence Régionale de Santé relatif à l'ambroisie, une plante très allergisante, M. le maire informe l'assemblée, qu'il y a lieu de désigner un référent qui devra repérer la plante sur les terrains privés et publics et sensibiliser la population.

Il précise qu'à sa connaissance, cette plante est inexistante sur la commune.

L'assemblée désigne en tant que référent territorial « AMBROISIE » M. Jean-Marie Couderc qui accepte.



On peut très vite la confondre avec l'armoïse qui elle est sans danger !

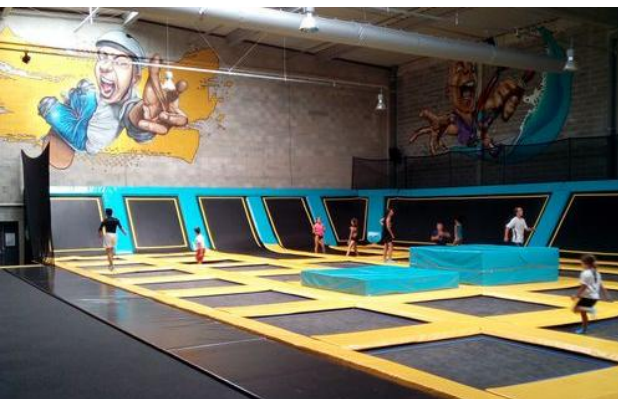
Les allergies provoquées par le pollen d'ambroisie sont beaucoup plus tardives : elles commencent en général vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre. En très forte implantation dans la région Rhône-Alpes, sa prolifération est très importante, surtout sur les sols en friche ou dénudés, la dissémination de son pollen entraîne des allergies polliniques très sévères qui prolongent la période des rhumes des foins en juillet-août, voire jusqu'en octobre.

Un premier conseil, si vous en découvrez, vous le signalez et vous pouvez l'arracher avant la floraison....

D'autres informations seront disponibles prochainement.



# Donne du rythme à ton temps libre avec le CAJI.



Ensoleillées, sportives, extrêmes, naturelles, les vacances de Toussaint du CAJI Arthès Lescure ont été cette année un peu tout ça à la fois. Les photos de quelques animations sont là pour le prouver.

Avec une moyenne de 16 jeunes par jour (16 étant le nombre limite de places dans les minibus) ce sont en tout et pour tout 156 places d'animation qui ont permis à 48 jeunes Arthésiens et Lescuriens de passer des vacances, on ne peut plus rythmées, avec l'équipe d'animations composée de Lénaïc, Loïc et Fabrice.

Nous rappelons que toutes ces actions sont ouvertes à tous les jeunes de 11 à 17 ans des communes d'Arthès et de Lescure. Il suffit pour y participer d'être inscrit au CAJI.

Cette inscription est gratuite, la participation financière demandée pour les activités est calculée en fonction du numéro d'allocataire CAF.

Le CAJI n'est pas ouvert pendant les vacances de Noël.

Pour l'année 2018 le CAJI va reconduire l'opération « sac ados » : ce dispositif s'adresse à un public de jeunes de 16 à 25 ans, qui souhaite mettre en œuvre un projet de vacances autonome (sans encadrement familial, ni professionnel). Le départ doit se faire entre juin et septembre 2018 en France ou vers tout autre pays de l'Union Européenne. Après validation du projet par le CAJI et la CAF chaque jeune ou groupe bénéficiaire reçoit une bourse d'aide de 135€ au départ et un sac à dos par participant.

Toute l'équipe du CAJI : vous souhaite de bonnes fêtes et vous donne rendez-vous pour les prochaines vacances d'hiver.

## IMPORTANT :

**Pour les enfants qui sont rentrés en 6<sup>e</sup> ils seront inscrits automatiquement au CAJI pour 2017-2018 à la seule condition d'avoir fréquenté le CLAE ou le centre de loisirs en CM2.**

**Pour les autres la réinscription pour l'année 2018 ne se fera pas automatiquement n'oubliez pas de nous ramener la fiche sanitaire de liaison ou de venir vous renseigner aux CAJI.**

### Contact :

Maison du CAJI Arthès Lescure  
10 avenue de l'Hermet (en face de la Mairie)  
81 380 Lescure d'Albigeois  
05 63 55 27 62  
Courriel : [courrier@sivom-arthes-lescure.fr](mailto:courrier@sivom-arthes-lescure.fr)



Activité soutenue durant toute la saison 2017 pour tous les bénévoles engagés et motivés pour la réussite des actions entreprises par notre association. Nous constatons malheureusement que leur nombre a plutôt tendance à régresser. À méditer !!!

Pour commencer l'année 2017, Yannick Bonhomme, nouveau président de l'OMEPS, a organisé une sortie ski de deux jours qui a été parfaitement réussie. Le cadre du Pas de la Case pour le ski est excellent, hôtel et restauration ont été particulièrement appréciés. 47 personnes étaient du voyage : 10 enfants, 6 ados et 31 adultes dont 2 marcheurs raquettes. Satisfaction pour tous, expérience à renouveler.

Nous avons participé à la traditionnelle Journée Nature courant Avril, dirigée cette année par Lescure d'Albigeois. Pour 2018, elle est reconduite, deuxième samedi d'avril, pilotée par Saint-Juéry....

Les Festivités de la Saint-Pierre, du vendredi 30 juin au lundi 3 juillet, ont eu du succès malgré la journée de l'Arthésienne perturbée par la météo.

C'est le duo « ELLE et LUI », qui a ouvert les réjouissances en chanson par un répertoire de grande valeur. Un concours en doublettes se déroulait en même-temps sur le terrain de pétanque.

« L'Arthésienne » dont l'organisation est la plus conséquente a subi les aléas de la météo. Organisateurs et bénévoles ont dû envisager plusieurs schémas et trancher pour un déroulement différent de la journée. Les 150 cyclistes présents ont démarré par un parcours d'une heure aller vers Longouyrou, pour revenir se restaurer à la salle de spectacle.

Habituellement, le plateau repas était servi à Ambialet, cette année le pique-nique ne pouvait s'y dérouler compte tenu de l'humidité des lieux.

Le « pique-nique à l'abri » de midi a vu 205 convives, municipalité, bénévoles et participants, réunis pour ce repas bien mérité.

Une autre modification a été proposée, réduire la longueur du parcours de canoë-kayak, elle a été acceptée sans problème. Nous avons pu acheminer les pagayeurs sans problème vers le Roc blanc, ce qui diminuait sensiblement le parcours.

L'Arthésienne se terminait par le parcours pédestre avec la satisfaction des participants après une journée quelque peu mouvementée.

Cette journée s'est conclue par le grand repas convivial avec 170 convives.

Les éclaircies du dimanche ont permis un déroulement normal du traditionnel vide-greniers.

En même temps deux courses cyclistes très disputées, ainsi que celle réservée aux enfants qui réunissait 17 enfants de la commune, ont animé l'après-midi.



Le lundi, le « repas aux tripoux » avec 70 repas servis et le concours de pétanque avec 50 doublettes venaient terminer ces quatre jours de Fêtes de la Saint-Pierre.

Dernière Manifestation de l'année, La Conquête du Pont.

Nous avons participé avec enthousiasme aux épreuves de Pétanque, Tennis & Football.

Cela n'a pas suffi pour renverser les pronostics qui devaient nous être défavorables.

La Pétanque arrache la victoire, le Tennis et le Football sont battus avec les honneurs.

Une sortie au ski est prévue courant janvier au Pas de La Case.

## Association Culturelle Arthès – A.C.A.

## Assemblée Générale de l'Association Culturelle d'Arthès

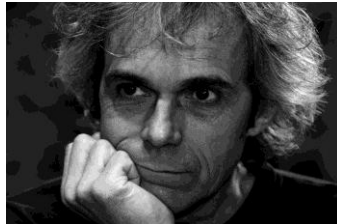
### Samedi 6 janvier 17 h 30, Salle des Loisirs

Vous êtes invités à apporter vos suggestions, vos souhaits,... vos remarques...

19 h : **Apéritif** (offert par la Municipalité)

20 h : **Buffet partagé** (chaque participant apporte un plat de 4 parts, boissons ou autre... et ses couverts)

21 h : **Concert gratuit ouvert à tous : Rémo Gary** accompagné de sa pianiste **Célia Bussat-Blum**.



(photo Bernard Dutheil)

***Rémo Gary...** quand les mots ont du talent... Voilà presque vingt années que Rémo Gary imprègne les scènes françaises d'une poésie exigeante et engagée... pour aller à la rencontre des autres. « Contraste d'un homme modeste et d'une chanson géante, Rémo Gary sera pour longtemps l'oriflamme d'une chanson fiévreuse, gorgée de paroles, enivrante et belle. »*

### Théâtre...théâtre...théâtre...théâtre...Vendredi 9 février ... Vendredi 9 février

Le théâtre de la Luciole présente

#### **La Mastication des Morts**

de **Patrick Kermann**

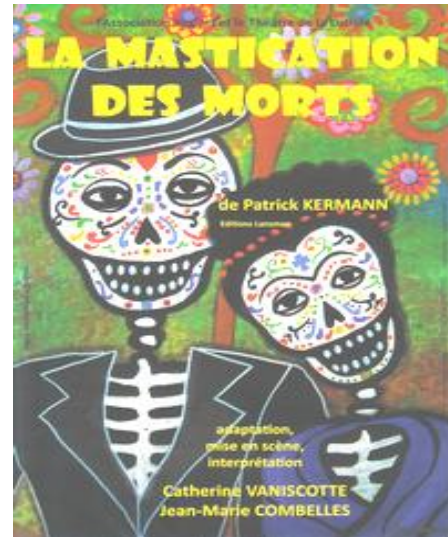
adapté, mis en scène et interprété

par **Catherine Vaniscotte et Jean-Marie Combelles**

*«La Mastication des Morts» c'est une chronique villageoise singulière, racontée par les morts d'un cimetière rural.*

*Tout un petit monde de l'ombre se met à râler, à s'invectiver, à rire, à se souvenir des événements de sa vie passée, jetant peu à peu une lumière singulière sur la vie d'un village tout au long d'un siècle.*

*Patrick KERMANN, tel un peintre impressionniste, nous dresse avec humour (noir) et tendresse le portrait d'une société rurale qui lui était chère.*



L'Association a besoin de vous,  
rejoignez-nous, en appelant au 05 63 55 18 56,

en écrivant à [acarthes@free.fr](mailto:acarthes@free.fr)

en venant à la Bibliothèque Municipale

en consultant le site de l' A.C.A. à l'adresse <http://acarthes.free.fr>

❧ ❧ ❧ Joyeuses fêtes à tous ❧ ❧ ❧



## AMICALE DES RETRAITÉS

L'année 2017 se termine, l'Amicale des Retraités a proposé de très nombreuses activités.

### Souvenez-vous :

- le dimanche 28 janvier : repas des adhérents servi par le traiteur Roustit et animé par l'orchestre de Chris Vincenti,
- le jeudi 16 février : l'assemblée générale sous la présidence de Charles Corradello en présence de M. Pierre Doat. Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.
- le dimanche 26 février 1<sup>er</sup> loto des jambons de l'année.
- le dimanche 12 mars une pièce de théâtre : le « Doux Éveil des Louves ».
- le samedi 22 avril un repas pascal exceptionnel servi par le traiteur Viaule et animé par l'orchestre « Les Compagnons »,
- dans le cadre de nos après-midi loisirs, nous avons visité les serres de la ville d'Albi, le jeudi 27 avril et le Musée du Saut du Tarn le 22 juin.
- le jeudi 11 mai, deux visites à Toulouse, à l'Aérospatiale et au Musée de l'Aviation.
- du 31 mai au 8 juin le grand voyage de cette année nous a amené en Pologne et à Berlin, voyage réussi et apprécié par les 44 participants qui ont eu plaisir à se retrouver le 7 novembre afin de voir un diaporama sur les divers lieux visités.
- le jeudi 12 octobre beau spectacle des Amis de la Chanson.
- le 26 octobre, la traditionnelle grillade de châtaignes.
- le samedi 18 novembre, repas d'automne servi par le traiteur Roustit et animé par l'orchestre Domingo.
- sans oublier les petits lotos des jeudis 21 septembre et 18 novembre qui ont été très appréciés par nos adhérents.



### Dernières activités de décembre 2017 :

- jeudi 7 décembre : distribution du colis de Noël – renouvellement des cartes et inscription des nouveaux adhérents.
- dimanche 10 décembre : 2<sup>e</sup> grand loto de l'année sur le thème des jambons – à 14 heures salle des fêtes Georges Albinet.
- jeudi 14 décembre : tous les adhérents sont invités à finir l'année 2017 dans la bonne humeur en partageant un agréable après-midi en musique suivi de la traditionnelle bûche de Noël. Rendez-vous à 14 heures salle Georges Albinet.
- vendredi 15 décembre : inscription au grand voyage : 8 jours dans les Pays Baltes.

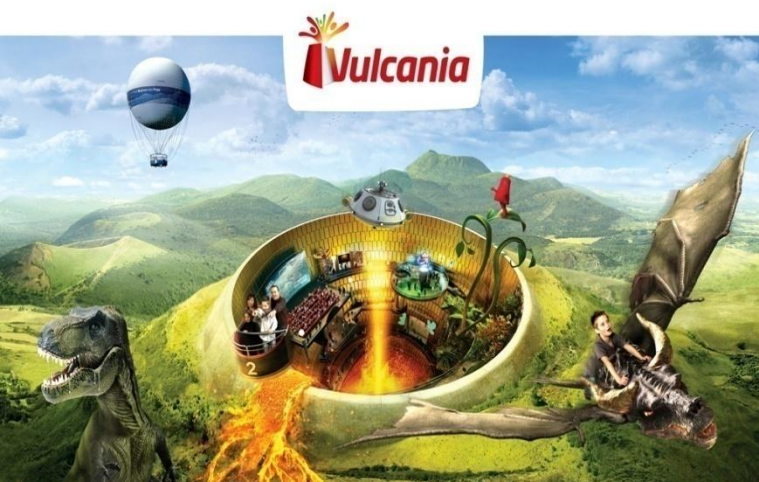
## AMICALE DES RETRAITÉS

Nos activités pour 2018 seront les suivantes :

- jeudi 18 janvier : petit loto
- samedi 27 janvier : Repas des adhérents où nous fêterons le 45<sup>e</sup> anniversaire de notre Association
- jeudi 15 février : Assemblée Générale
- dimanche 25 février : 1<sup>er</sup> grand loto de l'année
- jeudi 22 mars : petit loto
- jeudi 26 avril : visite prévue de la centrale EDF d'Arthès
- jeudi 24 mai : visite prévue à la gare de Sainte Eulalie de Cernon avec son train touristique et son « vélorail ».
- début juin : Grand voyage de 8 jours dans les Pays Baltes : Lituanie, Lettonie, Estonie.
- mi septembre : l'Auvergne en 4 jours : ses lacs, ses volcans, le Puy de Dôme et Vulcania
- jeudi 20 septembre : petit loto
- jeudi 11 octobre : gala de variétés
- jeudi 25 octobre : grillade de châtaignes
- jeudi 15 novembre : petit loto
- samedi 17 novembre : repas d'Automne
- jeudi 6 décembre : colis de Noël et renouvellement des cartes
- dimanche 9 décembre : 2<sup>ème</sup> grand loto de l'année
- jeudi 13 décembre : goûter de Noël

Toutes ces dates vous seront précisées dans le calendrier qui vous sera remis le **jeudi 7 décembre** pour le renouvellement des cartes et les inscriptions des nouveaux adhérents.

Depuis plusieurs années déjà, tous les vendredis après-midi, l'atelier Informatique animé par Jean-Paul réunit de très nombreux adhérents afin de les familiariser aux nouvelles activités technologiques.



Situés au bord de la mer Baltique, découvrez l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, ville par ville à travers l'histoire, la géographie, l'économie, la culture, l'art, la gastronomie...



Les membres du Conseil d'Administration de l'Amicale vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et espèrent vous retrouver très nombreux lors de nos activités nombreuses et variées.

**CONTACT :**

**Jean-Louis URBITA - 05 63 55 10 26**

Vulcania, parc d'attractions et d'animations autour de la découverte des volcans et de la planète Terre, est un lieu où s'amuser et découvrir les secrets du volcanisme.



## CHRISMI'DANSE 1 Lotissement La Soleillada 81160 ARTHÈS

Association loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
et du décret du 19 août 1901

CHRISMI'DANSE a démarré son activité depuis le 7 septembre 2017. Pour les personnes intéressées par la danse de salon (paso-doble, rock, cha-cha-cha, tango, valse, samba, rumba, etc..) il est encore temps de nous rejoindre à la salle Georges Albinet à Arthès tous les jeudis soir de 20 heures à 23 heures.

Animée par **Christiane** la soirée est composée de deux parties :

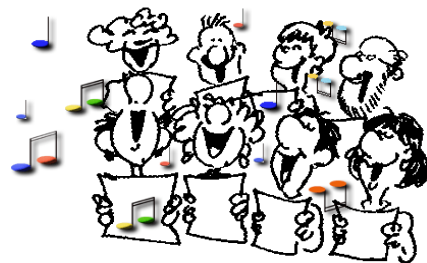
- 1<sup>ère</sup> partie dédiée aux débutants (apprentissage des pas de base et des diverses figures) de 20 h à 21 h 30
- 2<sup>e</sup> partie dédiée aux personnes confirmées de 21 h 30 à 23 h

Que vous soyez débutant ou confirmé n'hésitez pas à venir vous détendre dans la bonne humeur et la convivialité.

Pour plus de renseignements contactez Christiane au ☎ 06.04.53.04.13 ou Jean-Michel au ☎ 06.22.71.65.94



L'association **JAZZPHONIE** a pour but l'initiation au chant choral avec son ensemble " LES CHŒURS D'ARTHÈS " dirigé par Bruno Balazard, chef de chœur professionnel. Le répertoire se compose de chants traditionnels du monde, interprétés « a cappella », on s'aperçoit très rapidement que la voix, à elle seule, est un véritable instrument.



Cet apprentissage allie bonne humeur et convivialité comme il se doit quand il s'agit de chanter. Ce plaisir nous le partageons avec d'autres ensembles lors de rencontres chorales et bien sûr avec le public présent lors de nos prestations.

Si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas, nous serons très heureux de vous accueillir.

Les répétitions ont lieu le mercredi de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle Georges Albinet à Arthès.

L'autre but de l'association **JAZZPHONIE** est de vous faire découvrir ou redécouvrir le JAZZ, musique à multiples facettes et aux rythmes bien différents selon le style (bebop, manouche, New Orleans et bien d'autres). Nous proposons tous les ans un concert avec des groupes régionaux et professionnels.

### Manifestations prévues :

🎵 **Concert jazz : samedi 17 mars 2018** avec SWING VANDALS composé d'une chanteuse, Nadia, d'un contrebassiste, Luc Allières, d'un guitariste Mario Da Silva et d'un clarinetriste Alix Guerry.

🎵 **Rencontre de chorales : vendredi 25 mai 2018** (programmation en cours)

Contact : M<sup>me</sup> Chèvre Jackye 06 10 15 17 35 / 05 63 55 03 02

Mail : jackyechevre@gmail.com



Madame Viseux, habitante d'Arthès, est la représentante locale de l'association « **Petit Cœur de Beurre** ».

L'association Petit Cœur de beurre a été créée en 2014 à l'initiative de parents qui ont souhaité, au travers de leur expérience, agir pour améliorer, optimiser, soutenir le quotidien des **personnes nées avec une cardiopathie congénitale** et de leurs familles (exemple : séjour à l'hôpital, retour au domicile, l'enfant à l'école, pratique des sports et loisirs, insertion dans le monde professionnel, recherche médicale...).



Pour tout renseignement, contactez M<sup>me</sup> Viseux : 06 13 65 16 48



# ROZEN

## SOPHROLOGIE - RELAXATION

DÉTENTE - ZÉNITUDE - ANTI STRESS - BONHEUR D'ÊTRE

**La sophro-relaxation est une technique de développement personnel.**

Elle permet grâce à l'association de la respiration, de la visualisation et de la relaxation d'activer le conscient et de favoriser le bien être.

Ses bienfaits :

- mieux gérer le stress et les émotions au quotidien;
- développer la confiance en soi;
- accroître les facultés de concentration et de mémorisation;
- mieux maîtriser les troubles du comportement;
- mieux supporter les douleurs physiques et morales;



Et plus concrètement, elle est pratiquée notamment :

- pour retrouver le sommeil et l'améliorer;
- pour affronter les épreuves de la vie (examens, entretien, douleurs, maladie, dépressions, divorce, deuil ...)
- pour accompagner des prises de décisions (arrêter de fumer, mincir, addictions diverses..)

**Venez découvrir gratuitement et sans engagement la sophro-relaxation :**

**un lundi de 19h15 à 20h30 à la salle du Dojo, maison des associations « espace Jean Puylaurens », rue Émile Roquefeuil 81160 ARTHÈS**

Pour tout renseignement s'adresser à M<sup>me</sup> LARROQUE au ☎ 06.84.91.97.44

## Association « Les amis d'Izi »



Les amis d'Izi vous proposent d'apprendre à jouer de la guitare.

Cours tous les mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 dans l'ancienne salle de danse à coté de la salle Georges Albinet. À partir de 7 ans. Prêt de l'instrument possible au départ.

Les amis d'Izi recherchent un bassiste, débutant accepté, pour création d'un groupe. Formation possible au sein de l'association.

Renseignements et inscriptions : Olivier Brabant: ☎ 06 06 43 21 37





## Gymnastique Volontaire Seniors

Après une pause estivale, la Gymnastique Volontaire Seniors a repris ses activités le 5 septembre 2017.

Toujours dans la bonne humeur, les séances sont dispensées avec qualité et professionnalisme par notre coach, Robin, animateur diplômé « seniors ».

Elles ont lieu les **mardi et vendredi de 10 h à 11 h**, à la salle polyvalente d'Arthès.

L'assemblée générale, qui a eu lieu le 26 septembre 2017, a été le reflet d'une bonne gestion pour la saison 2016-2017. Elle a permis le renouvellement partiel du bureau.

À ce jour, nous comptons une cinquantaine d'adhérents, autant que les années passées.

**Si vous avez envie de bouger dans la bonne humeur et en groupe avec des méthodes agréables et adaptées à vos capacités, rejoignez-nous !**

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter notre président : Jacques Ravailhe au ☎ 05 63 45 27 20



---

## Lettre de l'association : « Les amis du Musée du saut du Tarn »

*Amis arthésiens,*

*Vos craintes légitimes n'ayant plus cours grâce à une ordonnance royale portant sur le partage de l'eau, quelques téméraires ont décidé de traverser la rivière afin de travailler dans cette ruche bruyante et fumante. D'autres suivirent et pour nombre de familles ce fut une manne.*

*Plusieurs générations se succédèrent dans tous les services et à tous les postes afin de bâtir ensemble la renommée de la « Fabrique » pendant plus d'un siècle, et ce, du simple ouvrier au cadre. Après la dissipation des dernières fumées des cheminées et le calme revenu par l'endormissement des machines, quelques anciens ont profité de ce silence de plomb pour faire germer l'idée de créer une association ayant pour but de préserver un maximum de connaissances, de machines, d'outils et de témoignages concernant le site. La « Mémoire » était née.*

*Trente ans et quelques modifications plus tard, cette association existe encore, un bon nombre d'entre vous y sont adhérents. Malheureusement, nous ne restons à ce jour qu'une petite poignée de bénévoles faisant notre possible pour entretenir et restaurer en fonction des besoins.*

*Aussi, sommes-nous toujours en quête de nouvelles bonnes volontés, d'outils « Saut du Tarn » et « Talabot » et de dons éventuels permettant de grossir nos rangs et nos collections.*

*Vos aïeux ont vécu la gloire et le déclin de cette grande entreprise : ne les oublions pas.*

*Même pour une simple visite, le Musée vous tend les bras. Sachez que le passage du pont est gratuit depuis 1899, date de cessation du péage.*

*Philippe Houdet,  
Président de l'association des amis du musée du Saut du Tarn*

**l'île oz'enfants**

(association d'assistantes maternelles)



Les activités de l'association "l'île oz'enfants" continuent en cette période automnale.

Lors des ballades avec leurs assistantes maternelles, les enfants ont profité de l'automne pour ramasser de nombreuses feuilles tombées des arbres. Ils les ont ensuite utilisées pour fabriquer de jolis arbres de toutes les couleurs lors de l'activité collage du mardi 10 octobre à St-Juéry (photo 01).

La motricité à Lescure connaît toujours un vif succès : les enfants profitent des tunnels, toboggans et structures en mousse de motricité, adaptés à leur âge.

Pour pouvoir financer ces activités et les spectacles, l'association a organisé sa 4<sup>e</sup> bourse aux jouets. Les exposants et les visiteurs ont été au rendez vous de cette belle journée ensoleillée (photo 02). L'association profite de l'occasion pour remercier la mairie d'Arthès, pour la mise à disposition de la salle mais aussi pour la gestion des réservations.

Les activités vont bien entendu continuer dans les différentes communes (Arthès, Lescure, Cunac et St-Juéry) avec, au programme, fabrication d'une mangeoire à oiseaux, confection des décorations de Noël et le très attendu spectacle de fin d'année qui aura lieu cette année le 15 décembre à Cunac.



**L'Association Culturelle d'Arthès propose tout au long de l'année des activités variées s'adressant à tous les publics.**

**Si vous appréciez ses actions, adhérez, participez, venez aux différentes manifestations.**

## Nos actions :

- des spectacles vivants, de qualité, à des prix raisonnables (avec réduction pour les adhérents)
- des moments de grande convivialité pour échanger après les spectacles et au cours des manifestations (fête des jeux, fête des associations, ...)
- loto des fleurs en novembre
- des spectacles gratuits ouverts à tous (assemblée générale, conteur...)
- une représentation théâtrale pour les enfants au tarif unique de 2 euros suivie d'un goûter
- participation à la vie de la bibliothèque (équipement des livres, aide au prêt, lecture aux enfants des écoles et de la crèche, lecture aux tout-petits, rencontre autour des livres, atelier d'écriture...)
- aide aux devoirs dans le cadre du CLAE
- cours de yoga



## Association des Parents d'Élèves des écoles d'Arthès – A.P.E.



### Écoles d'Arthès

Comme chaque année, la première manifestation de l'année scolaire organisée par les parents d'élèves a été le 6<sup>e</sup> vide-grenier, « Broc'Enfant ». Il a clôturé le mois de novembre en accueillant une trentaine d'exposants venus « se libérer » de jouets, vêtements ou affaires de puériculture. Comme chaque année, ce fut un beau succès.

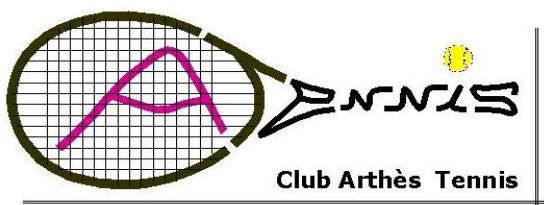
À présent la venue du Père-Noël à la maternelle est en préparation. Pour la troisième année consécutive, l'APE a proposé à la vente des sapins de Noël de la variété Nordmann (essence qui ne perd pas ses aiguilles).

Le début d'année 2018 sera marqué par l'organisation du traditionnel LOTO des écoles.

Il se tiendra le **samedi 20 janvier 2018** à la salle des fêtes d'Arthès.

Grâce à la participation de tous, parents mais aussi arthésiens, l'APE a pu reverser cette année, aux écoles une participation de 5 508 € qui permettra d'accompagner les projets des enseignants : classes transplantées, spectacles, sorties culturelles ou sportives ...

La présidente : Magali Maviel



Au Club Arthès Tennis la nouvelle saison a démarré depuis quelques mois maintenant.

Habitante d'Arthès, Raquel Mazzella est la nouvelle monitrice, elle gère et coordonne les activités de trois groupes pour l'école de tennis, le lundi et le jeudi en fin de journée, à partir de 18 heures.

Sa bonne humeur, sa vivacité et sa grande rigueur sont très appréciées. Comme tous les adhérents elle trouve très plaisant de pouvoir officier sur le court extérieur refait à neuf, dès que le temps est clément, même si la température est basse. Elle s'est très vite intégrée dans la structure du club.

Courant octobre, le Club Tennis Arthès a participé aux rencontres sportives du challenge du pont. Cinq matches au programme. Par 3 victoires à 2, Saint-Juéry a remporté cette partie de la « Conquête du Pont ». Nous n'étions vraiment pas loin ! Photos des équipes de Double Dames et Double Hommes après l'effort !



De nouveaux adhérents adultes, enfants et adolescents, ont consolidé l'effectif du club. Il est possible toutefois d'adhérer à tout moment de l'année ! Un équipement minimum, quelques heures d'initiation si l'on est vrai débutant, on devient vite « accro » de ce sport exigeant, combinant technique, physique et mental, en toute convivialité bien sûr.

N'hésitez pas à vous renseigner aux ☎ 05.63.47.58.74 ou 05.63.45.28.81 ou 05.63.45.92.77

Le tennis,  
un sport  
réservé à  
**TOUS**

## TOP FORME ARTHÈS

Quelques mots choisis du discours prononcé par la présidente M<sup>me</sup> Nadia Lamhene au moment du démarrage des activités en septembre :

« On ne vient pas à TOP FORME ARTHÈS pour faire de la compétition.

Le travail réalisé l'est sur soi-même ! C'est un bon moyen pour lutter contre le stress et entretenir sa forme.

Chacun peut y trouver sa place, quel que soit **son âge et sa condition physique ! »**



« Les cours ( deux heures le lundi soir et le mardi soir ) que proposent Florence et Céline sont soigneusement préparés, sécurisés et se déroulent dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Les bienfaits des activités pratiquées sont multiples tant sur le plan cardiovasculaire que sur la mémorisation, la coordination, la souplesse, la gestion du stress...

Dynamisme, originalité, efficacité, plaisir : 4 mots qui résument l'association. »  
**« Rejoignez-nous pour une année sportive, remplie de bonne humeur ».**

Pour tout renseignement : Nadia LAMHENE ☎ 06 24 75 60 34

L'association TOP FORME ARTHÈS organise au moment des vacances ou bien le samedi un stage pour les enfants.  
 Renseignements et réservation auprès de l'animatrice Florence Lemouzy  
 06.86.79.33.74

## STAGE DÉCOUVERTE Moment Zen Enfant

*Pour moins de cris plus de vie*

Pierre DOAT, maire et le conseil municipal vous souhaitent une belle année 2018 et vous invitent à la cérémonie des vœux le vendredi 26 janvier à 18 heures 30 salle des loisirs Georges Albinet



# INFORMATIONS

Posséder un chien implique un grand nombre de responsabilités envers l'animal, mais également envers la loi. En tant que propriétaire d'un chien, vous êtes en effet soumis à certaines législations.

Voici un extrait des droits et devoirs du propriétaire de chien :

## Responsabilité

**Article 1243 du code civil (extrait) :** Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.

## Responsabilité pénale

Vous êtes également pénalement responsable de votre chien, c'est-à-dire que si votre animal mord ou blesse très gravement quelqu'un, vous serez sur le banc des accusés. Vous risquerez une lourde amende (jusqu'à 15 000 €) ainsi qu'une peine de prison ferme.

## Nuisances

Agressions sonores : susceptibles de concerner le propriétaire qui ne prendrait aucune mesure contre les aboiements de son ou ses chien(s) à chaque passage de piétons.

Le Code pénal prévoit des amendes importantes pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement.

C'est davantage la répétition des aboiements, leur caractère intempestif, qui sont retenus pour apprécier le trouble, que leur durée. Le juge civil considère que les bruits d'animaux peuvent générer un trouble anormal de voisinage, de jour, comme de nuit, mais sera enclin à davantage de sévérité pour les cris de nuit, notamment lorsque des chiens sont laissés, la nuit, en liberté.

## L'identification

Il est obligatoire d'identifier son chien et ce dès l'âge de quatre mois, ainsi qu'avant toute cession (gratuite ou payante). Vous pouvez opter pour un tatouage ou une puce électronique qui sera mise en place par votre vétérinaire.

## La divagation

Selon l'article 213-2 du Code Rural, il n'est pas autorisé de laisser un chien (ou un chat) divaguer, c'est-à-dire errer seul. Votre chien risquerait alors de se retrouver en fourrière et vous devrez payer une amende.

## Les déjections

Qui dit chien, dit crottes de chien ! Si votre chien se soulage sur une voie publique, un trottoir ou un espace vert public vous êtes tenus de ramasser ses déjections par mesure d'hygiène publique. Les seuls endroits où sont autorisées les déjections de votre animal sont les caniveaux, à l'exception du croisement d'un caniveau et d'un passage piéton. Si vous ne vous soumettez pas à cette loi, vous encourez une amende de 35 €. L'idéal est de prendre ses précautions avant toute sortie, emmener avec soi quelques petits sacs plastiques, quelques distributeurs de sacs pour déjections canines sont installés .....

## Les mauvais traitements

Les animaux étant reconnus comme des êtres doués de sensibilité, maltraiter un chien est passible de poursuites judiciaires et peut valoir jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende.

## La vaccination et la stérilisation

La vaccination et la stérilisation ne sont pas obligatoires, elles sont pourtant nécessaires. Afin de protéger votre chien des maladies, il est nécessaire de le vacciner. Si vous voulez voyager avec votre animal, la plupart des pays imposent une certification de vaccination antirabique.

## Les morsures

Vous êtes tenus de déclarer en mairie toute morsure de votre animal envers une personne. Il faudra également que votre chien soit examiné par un vétérinaire qui fera une évaluation de son comportement.

**Si votre chien n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul...**



**C' est à vous de le faire pour lui et par civisme envers nous tous**



**SERVICES DISPONIBLES DANS VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE :**

• **COURRIER ET COLIS**

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes « Prêt-à-poster » et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autres produits courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et prêt à poster de réexpédition)

• **SERVICES FINANCIERS** (Dépannage)

- Retrait d'espèces sur CCP et Compte Épargne du titulaire dans la limite de **350 euros**, (tous les 7 jours) sur présentation d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de compte (chéquier, carte bancaire...)
- Paiement de mandat cash, dans la limite de **350 euros** par opération
- Transmission au bureau de poste pour traitement selon les règles en vigueur :
- des versements d'espèces sur CCP et Compte Épargne du titulaire dans la limite de 350 euros, par période de 7 jours glissants
- des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 350 euros (délai 3 jours)
- des procurations liées aux services financiers
- des demandes de services liées au CCP.



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

**Agence Postale Communale d'Arthès**

**Rue Adrien Fourès 81160 ARTHÈS**

**Tel : 05 63 45 76 31.**

**Horaires d'ouverture : lundi de 9 h à 12 h et du mardi au vendredi de 10 h à 12 h**

**Pour information**

Durant la période de fermeture pour congés, vous devrez retirer vos colissimos ou lettres recommandées au bureau de poste de ST-JUÉRY.

**Attention :** le bureau où vous pouvez retirer vos colissimos ou lettres recommandées est inscrit sur votre avis de passage.

**FERMETURE DE L'AGENCE  
DU 2 AU 5 JANVIER 2018**

**BUREAU DE POSTE LE PLUS PROCHE :**

**SAINT-JUÉRY**

**Du lundi au vendredi :**  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

**Le samedi de 8 h 30 à 12 h**

**BÉNÉFICIEZ GRATUITEMENT D'UNE  
SECONDE PRÉSENTATION DE VOS  
LETTRES RECOMMANDÉES**

Appelez le 36.31\* jusqu'à 19 h en semaine  
et jusqu'à 12 h le samedi

Votre facteur vous remettra votre lettre recommandée  
à votre domicile.

\* Impérativement le jour du dépôt de l'avis de passage  
dans votre boîte à lettres.

# Concert de Noël en l'église d'Arthès

## vendredi 15 décembre

première partie :  
chant choral avec «les  
chœurs d'Arthès»

à 20 heures 30

deuxième partie :  
concert de l'Harmonie  
Saint-Éloi

Venez nombreux !



### Centre Communal d'Action Sociale C.C.A.S.

- ❑ **gratuité** de la carte Pastel de 100 trajets Arthès/ Albi pour les personnes de plus de 65 ans ayant de faibles revenus (non imposables ou impôts sur le revenu inférieurs à 400 euros). Rechargement de la carte valable pour une durée de 2 ans.

Venir en mairie pour effectuer la demande en produisant les pièces suivantes :

- carte d'identité
- dernier avis d'impôts sur le revenu
- une photo d'identité récente



- ❑ Les membres du CCAS Arthès rendront visite aux arthésiens séjournant en maisons de retraite au moment des fêtes de fin d'année. Après un entretien cordial un cadeau leur sera remis.

#### Déchetterie de Saint-Juéry

La Besse  
81160 Saint-Juéry  
Tél : 05 63 45 06 09

**Horaires d'ouverture** : du mardi au samedi :  
8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

#### Déchetterie de Gaillaguès

Chemin de Gaillaguès  
81000 Albi  
Tél: 05 63 46 20 98

**Horaires d'ouverture** : De 9 h à 12 h et de 14 h à  
18 h 30, les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.  
**Fermé le mardi.**

#### JOURS DE COLLECTE



- les ordures ménagères : le lundi matin



- le tri sélectif : le jeudi matin

#### COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

- Ramassage le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois
- Prévenir la mairie : 05 63 55 10 11 (la veille avant 16 h)
- Déposer les encombrants sur le trottoir la veille au soir



Réfection complète du jardin pédagogique de l'école maternelle : nouvelle disposition plus aérée des bacs de plantations, un bac continu sur 3 cotés, allées en pierre castine compactée sur tissu géotextile..... Une aubaine pour les petits jardiniers en herbe....



Aménagement de l'écoulement des eaux pluviales sur la route de la Violette au niveau du lotissement la Plaine : pose d'un caniveau, calibrage de la chaussée en double pente et revêtement goudronné.



Aménagement de l'écoulement des eaux pluviales et collecte au long des virages « droite-gauche » du chemin de Riols. Guidage du ruissellement de l'eau par la réalisation d'un trottoir de faible largeur certes, tout de même sécurisant pour les piétons...



Route de Carmaux : en légère avance sur le calendrier, les travaux de réseaux secs (électricité, téléphone,...), les collecteurs d'eaux usées et pluviales sont terminés sur la première tranche allant du rond point au chemin de Miral. Après une pause de deux mois débuteront tous les aménagements de la voirie : bordures, trottoirs, éclairage et calibrage de la chaussée... Dans le même temps, la seconde tranche du Chemin de Miral au chemin de Riols sera lancée.



# Agenda du premier semestre 2018

Date	Évènement	Lieu
<b>DÉCEMBRE</b>		
vendredi 15 à 20 h 30	Concert de Noël – <b>JAZZPHONIE &amp; Harmonie St-Éloi</b>	Église
<b>JANVIER</b>		
samedi 20	Loto - Association des Parents d'Élèves	Salle <b>G. ALBINET</b>
jeudi 25	Petit loto - Amicale des retraités	Salle <b>G. ALBINET</b>
vendredi 26	Vœux de la municipalité aux Arthésiens	Salle <b>G. ALBINET</b>
weekend du 27 et 28	Sortie au ski – OMEPS	Andorre
samedi 27	Repas - Amicale des retraités	Salle <b>G. ALBINET</b>
<b>FÉVRIER</b>		
vendredi 9	Théâtre – association culturelle d'Arthès – « La Mastication des Morts de Patrick Kermann »	Salle <b>G. ALBINET</b>
samedi 10	Loto Basket	Salle <b>G. ALBINET</b>
jeudi 15	Assemblée Générale - Amicale des retraités	Salle <b>G. ALBINET</b>
dimanche 25	Loto - Amicale des retraités	Salle <b>G. ALBINET</b>
<b>MARS</b>		
samedi 17	Concert <b>JAZZ</b> avec <b>SWING VANDALS</b>	Salle <b>G. ALBINET</b>
jeudi 22	Petit loto - Amicale des retraités	Salle <b>G. ALBINET</b>
samedi 31	Repas - Rugby XIII	Salle <b>G. ALBINET</b>
<b>AVRIL</b>		
<b>MAI</b>		
vendredi 25	Rencontre Chorale - <b>JAZZPHONIE</b>	Salle <b>G. ALBINET</b>
<b>JUIN</b>		
samedi 9	Fête des écoles – APE	Salle <b>G. ALBINET</b>

En arrière plan, en filigrane, photo du « ginkgo biloba arthésien » grandissant à l'entrée du square Gabriel Delmas, cliché pris le 21 novembre 2017 à 11 h 23. il mérite son appellation d'arbre aux mille écus !